



ALPES FRANÇAISES 2030

Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver



CONSTITUTION DU COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2030

18 février 2025 - DOSSIER DE PRESSE



ALPES
FRANÇAISES
2030





Edgar Grospron

Président du COJOP
Alpes Françaises 2030

“ Les Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver Alpes Françaises 2030 passent aujourd’hui, du projet au concret. Le COJOP est désormais créé et sera bientôt pleinement opérationnel. L’enjeu est immense : organiser des Jeux en cinq ans avec des moyens optimisés, tout en garantissant un événement d’exception, fidèle aux exigences olympiques et paralympiques et aux attentes des territoires.

Notre ambition est à la hauteur du défi qui nous attend : faire de ces Jeux une fête sportive et populaire inoubliable, ancrée dans l’excellence, irréprochable sur le plan environnemental et surprenante en termes

d’héritage. Pour y parvenir, pas de recette miracle, mais du travail, de l’engagement et une équipe mobilisée au quotidien. Réfléchir ensemble, trouver des solutions concrètes, décider de ce qui est bon pour sublimer notre projet, agir fermement pour être au rendez-vous des engagements pris envers le CIO.

Tout le monde veut revivre cette parenthèse enchantée ouverte par Tony cet été, cette brèche d’enthousiasme dans ce monde trop souvent replié sur ses angoisses, cette fierté d’être une France unie, belle et accueillante, cet élan collectif qui transcende les générations. Mon ambition est qu’elle ne se referme jamais.”

DATES CLÉS DE LA CANDIDATURE

2022

Dialogue informel avec le CIO pour le CNOSF, CPSF, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien étroit avec les représentants de l'Etat (Elysée, ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques).

19 JUILLET 2023

Rencontre avec le Président de la République et la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Confirmation de l'engagement de l'Etat en faveur de cette candidature.

7 SEPTEMBRE 2023

Rencontre de la délégation constituée du CNOSF, du CPSF, des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec le Président Thomas Bach, le Directeur général et les équipes de la Commission de futur hôte du CIO.

7 NOVEMBRE 2023

Dépôt du dossier de candidature auprès du CIO par le CNOSF, le CPSF, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

29 NOVEMBRE 2023

Invitation à entrer en dialogue ciblé par le CIO

11 JUILLET 2023

Avis favorable du Bureau exécutif du CNOSF pour l'entrée en dialogue permanent avec le CIO concernant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 avec le CPSF, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

19-20 JUILLET 2023

Lettre d'intention du CNOSF au CIO pour **l'entrée en dialogue permanent** et réponse favorable du Président du CIO.

AOÛT-NOVEMBRE 2023

Travaux de l'équipe de la candidature et échanges avec l'équipe du CIO. Nouveaux soutiens apportés.

21 NOVEMBRE 2023

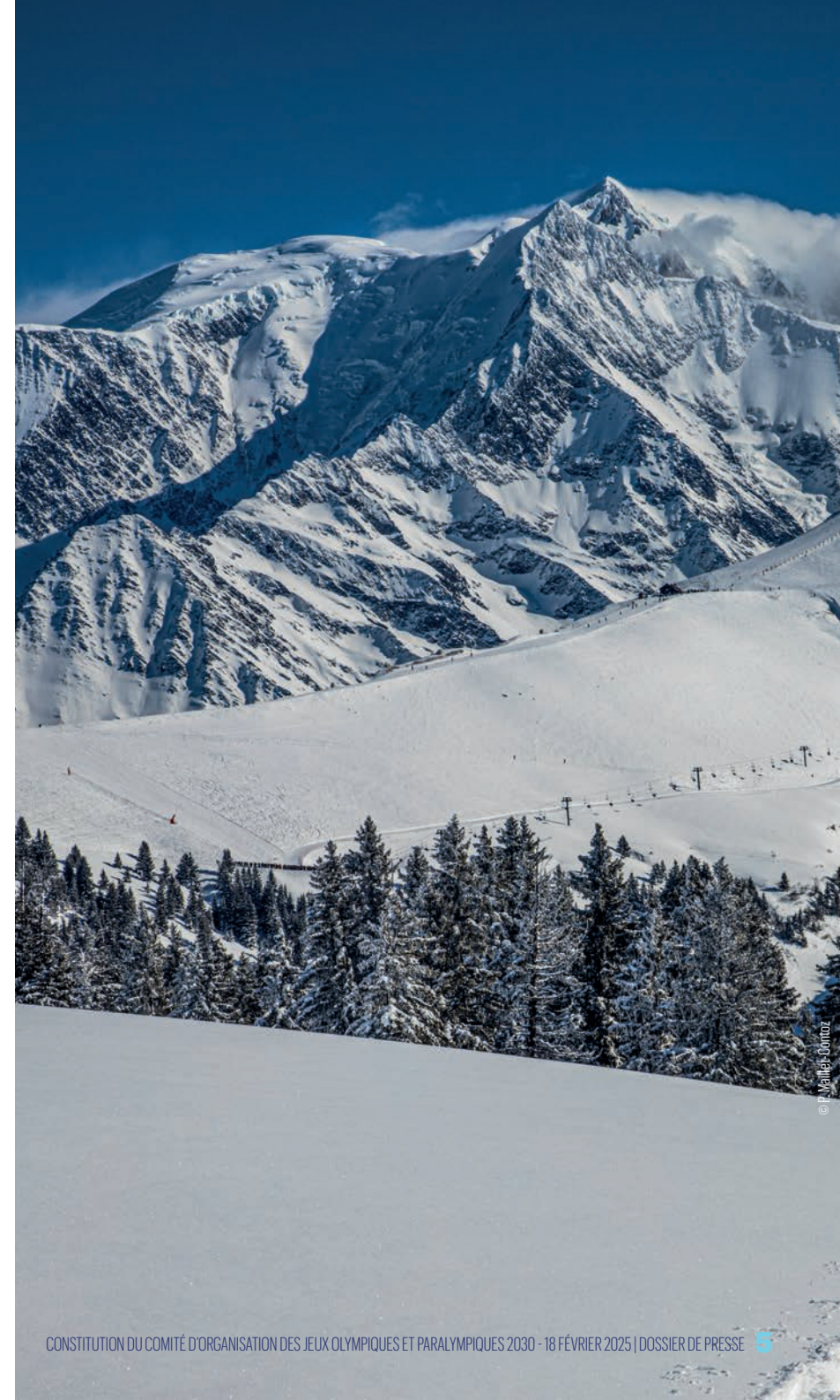
Présentation devant la Commission des Futurs hôtes du CIO.

DEPUIS 2024

- > **Février 2024** : envoi du questionnaire au CIO
- > **Mars 2024** : envoi des garanties
- > **Avril 2024** : visite officielle de la commission de futur hôte du CIO
- > **Mai 2024** : échanges avec les membres des Fédérations internationales
- > **Juin 2024** : échanges avec les membres du CIO
- > **24 juillet 2024** : 142^e session CIO – attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques 2030 aux Alpes Françaises
- > **2 octobre 2024** : Engagement du gouvernement de Michel Barnier sur les garanties financières

NOTRE VISION

- ▶ Cette candidature, initiée par les régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes, portée collectivement par le mouvement sportif, l'Etat et les territoires, est **soutenue par ceux qui font le sport au quotidien** : les athlètes, les fédérations, les clubs, et les bénévoles. Unis par une même volonté de faire briller le sport français, ils sont les acteurs et les moteurs de cette candidature.
- ▶ Cette initiative apparaît comme essentielle car ce sont ces sportifs qui, par leurs performances, par leur exemplarité, transmettent la flamme aux générations suivantes afin que perdure, sur le territoire national, **l'excellence sportive**.
- ▶ **L'héritage des Jeux se transmet**. De nouvelles générations, nées après les Jeux d'Albertville 1992, sont animées par la volonté de remporter des médailles olympiques et paralympiques. Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont la pierre angulaire de la carrière de chaque athlète.
- ▶ Pouvoir performer dans son propre pays, devant ses spectateurs, est un rêve que nombre d'entre eux nourrissent. C'est pour réaliser ce rêve qu'ils s'impliquent aujourd'hui dans cette candidature des Alpes Françaises. La France, terre de sports d'hiver, dispose d'**une expertise** et d'**un savoir-faire reconnu** dans le monde pour l'organisation de grands événements sportifs internationaux. Cette candidature permet de concilier organisation d'une compétition sportive internationale et **réponse aux enjeux contemporains de durabilité** et de **sobriété budgétaire**.





► Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été, sont et seront toujours une **célébration**: celle de l'excellence sportive, celle d'un peuple qui s'unit autour de ses champions nationaux, celle des valeurs de paix, de respect et d'amitié véhiculées. Les conséquences du dérèglement climatique, particulièrement visibles dans les massifs montagneux, nous imposent, toutefois, de repenser ces Jeux à l'aune des enjeux environnementaux.

► **Cette candidature s'inscrit dans la continuité des Jeux de Paris 2024.**

La France est une terre d'Olympisme, une terre qui reconnaît l'excellence portée par le symbole des anneaux olympiques, une terre qui forme des champions déterminés à démontrer leur savoir-faire et brillent à l'occasion de ces échéances olympiques. Ce lien historique entre la France et les Jeux, né de leur rénovation dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous l'impulsion de Pierre de Coubertin, s'est manifesté, de manière très concrète, par l'organisation de six Jeux Olympiques, puis Paralympiques, sur le territoire national.

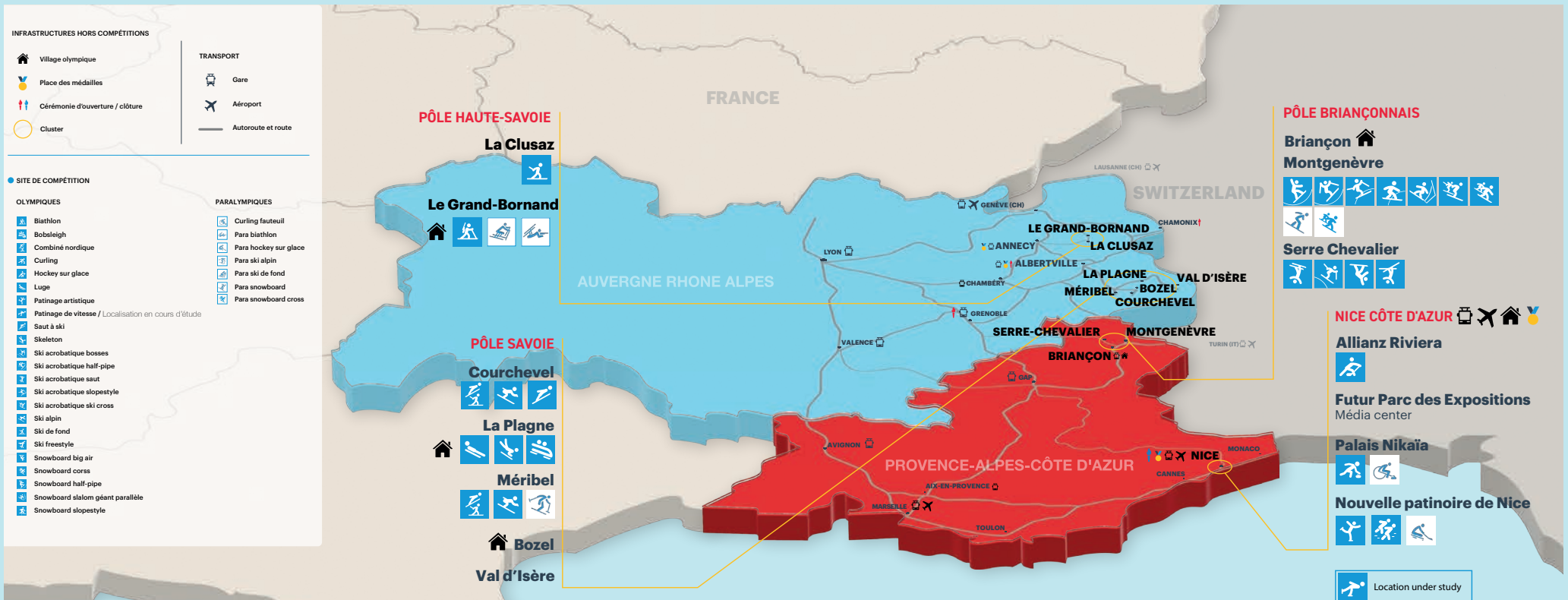
CANDIDATURE AUX JEUX D'HIVER DE 2030 - PRINCIPES DIRECTEURS

- 1| Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver au coeur des Alpes Françaises, un trait d'union de deux territoires au service d'un projet sportif universel
- 2| Des savoir-faire complémentaires et des garanties fortes des parties prenantes pleinement mobilisées
- 3| L'organisation de Jeux sûrs, sobres et responsables optimisant les coûts d'organisation
- 4| Une approche novatrice dans la dynamique des Jeux de Paris 2024, avec un héritage durable pour le plus grand nombre
- 5| Des Jeux durables intégrant les enjeux de réchauffement climatique et accélérant les évolutions incontournables des territoires et sports de montagne

En savoir plus



CARTES DES SITES



SOLIDEO



► **Le projet Alpes Françaises 2030 repose pour l'essentiel sur l'utilisation d'infrastructures, la rénovation de certaines d'entre elles** étant pilotées par un établissement public; tel sera le rôle de la SOLIDEO Alpes 2030.

Cet établissement public dont les modalités d'action puiseront dans les meilleures pratiques de la SOLIDEO 2024, a été créé par un décret du 10 février 2025.

► **Le siège de cette société s'installera à Marseille,** dans les locaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, symbole fort de l'engagement du territoire.



VERBATIMS



> Marie Barsacq

Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

« Les Jeux Olympiques et Paralympiques des Alpes Françaises 2030 sont une chance exceptionnelle et un nouvel horizon vers lequel nous projeter. Les Jeux, c'est d'abord la plus grande compétition sportive du monde. D'ici 2030, nous continuerons d'investir dans la haute performance, via l'Agence Nationale du Sport notamment, pour permettre à nos athlètes des sports d'hiver de briller à la maison à leur tour. Les Jeux, c'est aussi l'opportunité d'accélérer la transformation de nos territoires. A travers l'action de la SOLIDEO, en lien étroit avec les élus locaux et les acteurs de nos massifs, nous travaillerons pour investir et inventer ensemble la montagne de demain. Cet engagement public doit aller de pair avec une transformation de nos activités et de l'événement lui-même face au changement climatique et à l'impérieuse exigence de protection de la biodiversité. Les Jeux, c'est enfin une célébration du sport et un levier pour renforcer sa place dans notre société. A l'image de nos Jeux d'été, nous voulons faire vivre les Jeux des Alpes Françaises 2030 au plus grand nombre, en nous assurant qu'ils construisent un héritage durable pour les générations futures. Je sais pouvoir compter sur l'énergie, la passion et l'expertise d'Edgar Grospron, président du Comité d'Organisation, pour mener les équipes d'Alpes Françaises 2030 et écrire collectivement une nouvelle page de l'histoire des Jeux d'hiver. »



> David Lapprartient

Membre du CIO, Président du Comité National Olympique et Sportif Français

« Dès notre déclaration de candidature, nous avons, collectivement avec le Comité Paralympique et Sportif Français, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et avec le soutien constant de l'Etat, porté l'ambition d'élaborer les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de demain : sobres, responsables, durables, innovants, soucieux de l'environnement et conscients du défi écologique.

Forts de l'accompagnement de nos athlètes et du savoir-faire français en matière de grands événements sportifs internationaux, nous avons franchi ensemble les différentes étapes qui ont conduit le CIO, dont je remercie les équipes, à désigner les Alpes Françaises pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030.

Le CNOSF prendra toute sa part dans la concrétisation de ce fabuleux projet aux côtés du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030, dont la constitution marque, ce jour, une nouvelle étape.

En présence d'Edgar Grospron, proposé par l'ensemble des parties prenantes à la Présidence du COJOP, ce lancement est annonciateur de succès, vecteur d'adhésion populaire et porteur de solutions d'avenir au bénéfice du sport, de nos territoires et du plus grand nombre. »



> Marie-Amélie Le Fur

Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

« C'est reparti ! Mesurons notre chance de pouvoir organiser, en moins de dix ans, deux éditions des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Pour le mouvement paralympique, les Alpes Françaises 2030 vont permettre de prolonger l'élan que nous avons connu avec Paris 2024. Les Jeux Paralympiques d'hiver doivent encore gagner en densité. Avec Edgar Grospron, nous allons y travailler avec enthousiasme. Tout comme nous allons nous servir de ces Jeux pour rendre la montagne plus accessible, plus ouverte qu'elle ne l'est aujourd'hui. »

VERBATIMS



> Fabrice Pannekoucke

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

« Ces Jeux Olympiques et Paralympiques sont une formidable opportunité pour accompagner notre domaine alpin vers une montagne plus durable qui conserve toute son attractivité touristique.

Ces Jeux doivent aussi être le grand évènement, sportif, festif, inclusif, dans lequel la France s'illustre par le nombre de médailles récoltées par ses champions. A nous tous de créer les meilleures conditions pour faire éclore les talents de demain. Ces JOP sont enfin une aventure collective à laquelle je souhaite associer chaque habitant de notre Région, mais bien au-delà, chaque Français.

C'est un immense défi que nous relèverons tous ensemble ! »



> Laurent Wauquiez

Conseiller spécial de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

« Ces Jeux Olympiques et Paralympiques sont une occasion de montrer ce que la montagne peut apporter à notre pays.

C'est un territoire où il n'y a rien sans travail, sans effort, sans modestie et sans réussite collective. C'est un territoire qui incarne l'esprit de l'Olympisme et du Paralympisme, l'envie de se dépasser, l'envie de se dire que dans un pays comme le nôtre, il est important de pouvoir se rassembler autour d'un objectif commun. Nous avons une opportunité extraordinaire d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'Olympisme et de la Montagne.

C'est maintenant à notre tour d'inscrire nos Alpes françaises dans cette magnifique histoire ! »



> Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

« Bravo à Edgar Grosperon pour sa nomination à la tête du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 ! Nous avons une équipe solide et déterminée à organiser des Jeux exemplaires.

Avec les Alpes Françaises 2030, tout le Sud profitera de la dynamique olympique. Aménagement du territoire, sport, transports : les Jeux d'hiver sont un véritable accélérateur pour développer nos territoires. Grâce à eux, nous construirons la montagne de 2050 en facilitant son accès, en rendant les sports d'hiver plus accessibles à tous et en encourageant un respect durable des massifs alpins toute l'année.

Ces Jeux seront aussi ceux de la jeunesse. Une génération entière pourra s'impliquer, innover et faire rayonner les valeurs olympiques.

Vous avez aimé Paris 2024, vous allez adorer les Alpes Françaises 2030 ! »



ALPES FRANÇAISES 2030

Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver

